



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue **le lundi 16 septembre 2019 à 13h00** au lieu ordinaire des séances étaient présents :

Martin Bordeleau, *maire*
Jean-Pierre Picard, *conseiller siège no 1*
Guy Laverdière, *conseiller siège no 2*
Elaine Roy, *conseillère siège no 3*
François Chevrier, *conseiller siège no 4*
Manon Pagette, *conseillère siège no 5*
Michel Venne, *conseiller siège no 6*

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, maire. Josée Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Tous les membres reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

ADMINISTRATION

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acquisition – Véhicule de voirie – Dodge RAM 1500
4. Autorisation de dépense – Réparation suspension – camion à ordures
5. Autorisation de dépense – Sel à déglçage – Hiver 2019-2020
6. Levée de la séance

ADMINISTRATION

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 325-2019-09

Il est proposé par madame la conseillère Elaine Roy
 Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
 Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

3. ACQUISITION – VÉHICULE DE VOIRIE – DODGE RAM 1500

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Côme a besoin d'un nouveau véhicule à la voirie;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 326-2019-09

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier



Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Saint-Côme procède à l'acquisition d'un véhicule pour le département de la voirie, de marque Dodge modèle Ram 1500, 2015 au montant de 23 807,52 \$ plus les taxes applicables.

QUE la Municipalité de Saint-Côme affecte le financement de cette acquisition au fonds de roulement sur une période de 4 ans débutant en 2020.

Adopté

4. **AUTORISATION DE DÉPENSE – RÉPARATION SUSPENSION – CAMION À ORDURES**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Côme doit procéder à la réparation de la suspension sur le camion à ordures;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de EBI Centre du camion Inc. à cet effet;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 327-2019-09

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le préambule fait partie de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Saint-Côme autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents afférents à cette dépense et à procéder à la réparation de la suspension du camion à ordures pour un montant de 7 815,06\$ plus les taxes applicables avec EBI Centre du camion Inc.

Adopté

5. **AUTORISATION DE DÉPENSE – SEL À DÉGLAÇAGE – HIVER 2019-2020**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Côme doit procéder à l'achat de sel pour déglacage pour la saison hivernale 2019-2020;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de Sel Frigon Inc. à cet effet;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 328-2019-09

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le préambule fait partie de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Saint-Côme autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents afférents à cette dépense et à procéder à l'achat de sel pour



déglaçage pour la saison hivernale 2019-2020 pour un montant de 11 615,00 \$ plus les taxes applicables, avec Sel Frigon Inc.

Adopté

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 329-2019-09

Il est proposé par madame la conseillère Elaine Roy
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit et est levée.

Adopté

Martin Bordeleau
Maire

Josée Gauthier
Directrice générale et secrétaire-trésorière